



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/COM.1/EM.25/1  
11 novembre 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
Commission du commerce des biens et services, et des produits de base  
Réunion d'experts sur les aspects des services professionnels  
et des réglementations relatifs au commerce et au développement  
Genève, 17-19 janvier 2005  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ\***

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Aspects des services professionnels et des réglementations relatifs au commerce et au développement.
4. Adoption du rapport de la Réunion.

---

\* Le présent document a été soumis à la date indiquée pour des raisons techniques.

## II. Annotations

### Point 1: Élection du bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

### Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion d'experts figure dans la section I plus haut. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la Réunion.

#### *Documentation*

TD/B/COM.1/EM.25/1    Ordre du jour provisoire annoté

### Point 3: Aspects des services professionnels et des réglementations relatifs au commerce et au développement

3. La Commission du commerce et des biens et services, et des produits de base a décidé de convoquer une réunion d'experts sur les aspects des services professionnels et des réglementations relatifs au commerce et au développement, qui examinera, en s'intéressant à différentes professions, les principales caractéristiques du commerce de services professionnels et des réglementations correspondantes, ainsi que leur contribution au développement des pays en développement.
4. Les débats devraient permettre aux États membres de la CNUCED d'acquérir une meilleure compréhension du rôle que jouent les services professionnels dans la croissance économique, le commerce et le développement durable des pays en développement. L'objectif est d'examiner les options de politique générale et les réglementations correspondantes qui peuvent renforcer la contribution de ces services à la croissance, au commerce et au développement. Dans ce contexte, les experts aborderont les nouvelles réalités du commerce international des services professionnels ainsi que la question des actuelles négociations sur les services aux niveaux multilatéral et régional, en évaluant leur contribution à la réalisation des objectifs nationaux de développement dans ce domaine. Les exposés que présenteront des experts issus du secteur public et du secteur privé, y compris d'associations professionnelles, d'universités et d'organismes de réglementation, ainsi que des négociateurs commerciaux, contribueront à une meilleure compréhension des options qui s'offrent aux pays en développement pour poursuivre la libéralisation de l'accès aux marchés des services professionnels et obtenir des progrès en matière de reconnaissance des qualifications.
5. Pour faciliter les discussions, le secrétariat de la CNUCED a établi une note thématique. En outre, les experts sont invités à établir de brèves notes sur le sujet, qui seront distribuées à la Réunion sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

*Documentation*

TD/B/COM.1/EM.25/2 Aspects des services professionnels et des réglementations relatifs au commerce et au développement

**Point 4: Adoption du rapport de la Réunion**

6. Le rapport de la Réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base à sa prochaine session. La Réunion d'experts voudra sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la Réunion.

### **Contribution des experts**

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre au secrétariat de la CNUCED, avant la Réunion, de brèves communications (d'environ cinq pages) qui seront mises à la disposition des autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues. À partir de leur propre expérience, les experts pourraient, dans ces communications, aborder l'une ou plusieurs des questions suivantes:

- Comment les services professionnels sont-ils définis au niveau national? Comment cela se traduit-il au niveau régional? Quelles sont les différentes approches et caractéristiques qui rendent possible un mouvement temporaire de professionnels en tant que personnes physiques au niveau national (par exemple, régimes de visa, arrangements contractuels ou liés à l'emploi)?
- Quelles sont les nouvelles caractéristiques des services professionnels au niveau national? Quelles sont les questions réglementaires spécifiques qui se posent en matière de services professionnels? Comment la réglementation évolue-t-elle? Quel est le rôle des associations professionnelles? Quelles sont les incidences dans votre pays des tendances mondiales du marché et de la réglementation?
- Quelle est l'expérience de votre pays quant à la reconnaissance des qualifications, y compris les accords de reconnaissance, en tant qu'instruments de promotion du commerce des services, leur impact sur le mouvement de professionnels pour la fourniture de services et les stratégies possibles dans le domaine de la reconnaissance des qualifications?
- Comment le développement des services professionnels pourrait-il accélérer le développement des pays en développement? Quelle est la contribution des services professionnels au développement?
- Quels ont été les principaux obstacles au commerce des services professionnels rencontrés par des personnes (physiques ou morales) fournissant des services à l'étranger?
- De quelle façon des progrès pourraient-ils être obtenus dans les travaux relatifs aux disciplines de l'article VI.4 de l'AGCS pour rendre effectif l'accès aux marchés? Quelles sont les préoccupations des pays en développement et les questions qui les intéressent dans les actuelles négociations relatives à l'AGCS, et pour ce qui est des futurs travaux à l'OMC?
- Quelles sont les expériences positives de pays en développement en matière de promotion du développement et du commerce des services professionnels? Quelles stratégies permettent d'optimiser les dividendes pour le développement?

Les experts sont priés d'adresser leur communication avant le **15 décembre 2004** à M<sup>me</sup> Jolita Butkeviciene, Division du commerce international des biens et services, et des produits de base, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse), télécopieur: +41 22 907 0044, courriel: [jolita.butkeviciene@unctad.org](mailto:jolita.butkeviciene@unctad.org).